

Réception travaux syndic

Par Igras, le 15/02/2019 à 14:20

Bonjour,

suite à un vote en AG', l'étanchéité d'une petite du toit a été refaite. Le syndic à réceptionne ces travaux sans être monté sur le toit.

Après constatation par le Conseil Syndical dont je fais partie il s'avère que les travaux ne sont pas conforme au devis . Quel est notre recours ?

merci